172930 - Sa belle mère la mal traite…Comment devrait elle réagir?

question

Nous vivons séparés des père et mère de mon mari. Mais ils viennent nous rendre visite parfois. Ma belle mère s'adresse à mes père et mère avec un ton particulièrement grossier parce qu'impliquant l'usage des termes les plus blessants. Mes père et mère et moi-même ne réagissons pas. Ma belle mère se comporte intempestivement et raconte ce qu'elle fait à mon mari et à ses autres enfants à elle. La sœur ainée de mon mari croit tout ce qu'on lui dit et elle nous agresse mes père et mère et moi-même. Le frère germain de mon mari qui vit avec nous me soutient puisqu'il sait ce que fait sa mère. Mon mari aussi le sait mais il ne peut rien me dire ou dire à ses père et mère. Je ne profère aucun propos contre eux par crainte pour Allah. J'espère recevoir votre conseil.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

1. L'une des plus graves difficultés auxquelles une épouse puisse être confrontée consiste dans l'injustice commise par son époux qui écoute ce que sa propre mère attribue à sa femme en fait d'actes ou propos qu'elle n'a ni dit ni fait. Parmi les aspects formidables de votre problème-ô sœur auteur de la question- la connaissance par votre mari de votre innocence des fausses accusations formulées par votre belle-mère contre vous. Dès lors , l'attitude de votre belle-mère à votre égard n'a aucun impact négatif survotre mari. Bien au contraire, il parait qu'il sympathise avec vous, même s'il ne peut rien faire contre sa propre mère, soit parce que celle est d'une forte personnalité, soit parce qu'il se sent faible en face d'elle.

2. L'attitude de votre belle-mère à l'égard de vos père et mèreétant si mauvaise que vous l'avez décrite, notre conseil est de faire en sorte qu'ils ne se rencontrent pas au même endroit jusqu'au

moment leur comportement s'améliorera. En effet, nul ne sait les conséquences des injures qu'elle leur adresse. Les membres de votre famille peuvent se taire très souvent, mais qui peut garantir qu'il en sera toujours ainsi. Nul doute que le fait d'injurier des gens en présence des membres des deux familles a une profonde influence sur la radicalisation des rancœurs, des haines et de la détestation. C'est pourquoi, il vaut mieux tout faire pour que les deux parties ne se réunissent pas.

Sachez que vous vivez une épreuve qu'Allah peut infliger à celui qu'Il veut parmi ses fidèles serviteurs. Endurez cette épreuve fermement comme il sied à un croyant plongé dans l'épreuve. Opposez y les meilleurs propos et actes que dictent les belles mœurs , conformément à la parole du Très haut: Ou bien, Il les détruit en punition de ce qu'ils ont acquis [comme péchés]. Cependant, Il pardonne beaucoup. Ceux qui disputent à propos de Nos preuves savent bien qu'ils n'ont pas d'échappatoire (42:34-35).

Sachez que les résultats de la patience et de l'usage de la meilleure méthode pour répondre à la nuisance seront les meilleures choses que vous puissiez obtenir ici-bas et dans l'au-delà, s'il plaît à Allah. Le Le Très hautdit encore: Qu'un bien vous touche, ils s'en affligent. Qu'un mal vous atteigne, ils s'en réjouissent. Mais si vous êtes endurants et pieux, leur manigance ne vous causera aucun mal. Allah connaît parfaitement tout ce qu'ils font (Coran,3:120)

3.Il est très important d'entretenir une solide relation avec votre mari, de faire en sorte de vous rapprocher davantage de lui, d'améliorer la manière de le traiter. Nous savons bien que certains enfants sont incapables d'affronter leurs père et mère pour leur dire la vérité à propos de leurs relations avec leurs femmes, ce qui les pousse à observer la neutralité dans l'espoir que le malentendu s'estompera rapidement et deviendra un souvenir à garder par l'histoire et que la détestation et la haine cèdent la place à l'affection et à la cohésion.

4.Si parmi les membres de la famille de votre belle-mère, on trouve un homme raisonnable comme son frère, son oncle paternel ou maternel, qu'on les fasse intervenir pour lui donner des conseils et la sermonner. Peut-être Allah la guidera –t-il et améliorera sa conduite grâce à un mot prononcé par l'un des intervenants. Ne désespérez pas de la voir s'amender car Allah a ramené à la bonne voie des gens pires qu'elle.

5.S'agissant de votre belle-sœur, nous lui recommandons de craindre Allah , son Maître. Qu'elle sache que l'injustice aboutit à de fâcheuses conséquences. Elle est une désobéissance à Allah dont le châtiment sera anticipé ici-bas. Qu'elle apporte son secours à l'injuste en lui donnant de bons conseils , en le sermonnant et en le dissuadant. Qu'elle apporte son secours au lésé en le soutenant dans son droit et en repoussant la nuisance loin de lui. Qu'elle évite qu'Allah lui inflige un châtiment de la même nature que ses actes de désobéissance envers Allah.

6.Notre attention a été attirée par vos propos relatifs au frère de votre mari qui vous appuie et vous soutient et dont vous dites qu'il vit avec vous. Nous ne savons rien concernant son âge ni les circonstances de votre cohabitation. Ce qui ne nous empêche pas de vous adresser la mise en garde lancée par le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) à propos de tout laxisme gestuel ou verbal, pour ne pas parler de la vision ou de la résidence dans la même chambre, dans le traitement du beau-frère. Ce laxisme peut être la source de nombreux dégâts. Il suffit que notre Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) ait décrit le frère du mari ou son proche parent en ces termes: le proche parent du mari, c'est la mort. Voir la très intéressante réponse donnée à la question n°13261.

Nous demandons à Allah de bien guider vos familles respectives vers ce qu'Il aime et agrée et de vous réunir dans le bien.

Allah le sait mieux.